

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

Le Président de Hautes Terres Communauté

**Objet : Signature d'un devis pour l'abonnement au Pack WEKA Intégral Communauté de communes**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération n°2024-CC-206 en date du 09 décembre 2024 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

**Considérant** que pour faciliter la gestion des services, il est opportun de se doter de ressources dédiées aux intercommunalités ;

**Considérant** la proposition de la SAS EDITIONS WEKA ;

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif principal 2025 chapitre 011 – Charges à caractère général article 6182 – Documentation générale et technique ;

### DECIDE

**Article 1 :** De conclure et signer un devis avec l'entreprise SAS EDITIONS WEKA, située 39, boulevard Ornano 93288 SAINT-DENIS, pour l'abonnement à WEKA Intégral Communauté de communes – 10 licences, pour un montant HT de 5 650.81 € soit 5 961.60 € TTC ;

**Article 2 :** Il sera rendu compte de la présente décision au prochain Conseil communautaire ;

**Article 3 :** Madame la Directrice de Hautes Terres Communauté et Monsieur le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

Didier ACHALME

The image shows a blue ink signature of Didier Achalme over a circular official seal. The seal contains the text 'HAUTES TERRES COMMUNAUTÉ' around the perimeter and a central emblem. The signature is a large, stylized scribble in blue ink.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois, à compter de sa publication.